



Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du lundi 3 février 2025, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 47 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, voici les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Soutien aux activités commerciales en zone rurale** : une subvention de 28.462 € est accordée à la commune d'Azay-le-Ferron pour l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment pour l'installation d'un multiservices. La commune de La Berthenoux reçoit également une subvention de 15.380 € pour la réalisation d'une extension du bar-restaurant-multiservices.
- Dans le cadre du **Fonds départemental « une Commune - un Logement »**, le Département subventionne l'aménagement des bâtiments communaux en vue de les transformer en logements locatifs. À ce titre, une subvention totale de 16.000 € a été accordée à la commune de Chalais pour la rénovation d'une maison.
- **Soutien au logement des stagiaires en école vétérinaire** : la commission permanente a décidé d'allouer une aide forfaitaire de 150 € à deux étudiantes vétérinaires effectuant un stage de 4 semaines au cabinet de Saint-Lactencin.
- **Fonds départemental de l'eau** : la commission permanente autorise deux projets d'amélioration du réseau d'eau potable pour un montant total de 15.272 €. Ces travaux pilotés par le SIAEP de Vatan, concernent le rebouchage de piézomètres et l'installation d'un dispositif pilote pour le traitement d'un pesticide.

SOLIDARITÉ

- **Développement de l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - une aide à l'installation de 5.000 € attribuée à un kinésithérapeute s'installant à Tournon-Saint-Martin, aide majorée de 10.000 € pour les visites à domicile,
 - 5 000 € sont attribués pour l'installation d'une cabine de télé-médecine à la pharmacie Equinoxe située à Châteauroux.

ÉDUCATION

- **Fonctionnement dans les collèges** : des dotations complémentaires ont été accordées à 10 collèges au titre du remboursement des frais liés aux cours de natation et aux séjours linguistiques pour un montant total de 23.546 €.
- **Le Département encourage la pratique du sport au collège en finançant les sections sportives** pour un montant de 12.195 € répartis sur 10 collèges. Ce financement permet de soutenir une dizaine d'activités sportives dont le badminton, l'équitation, le football, le wakeboard et l'escalade.
- **Soutien à l'enseignement supérieur** : 91 bourses départementales d'enseignement supérieur accordées pour un montant global de 26.026 €. Le montant de l'aide est de 286 € pour l'étudiant titulaire d'une bourse nationale.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes pour les équipements socio-culturels** : 11.930 € accordés à la Commune de Tilly pour la réhabilitation de l'ancienne mairie en salle des associations et tiers-lieu.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92
